

PLAN LOCAL D'URBANISME
Projet de révision simplifiée
Bordeaux - Opération de restructuration
du centre Louis Beaulieu
Plan de situation



Centre Louis Beaulieu

BORDEAUX

TALENCE

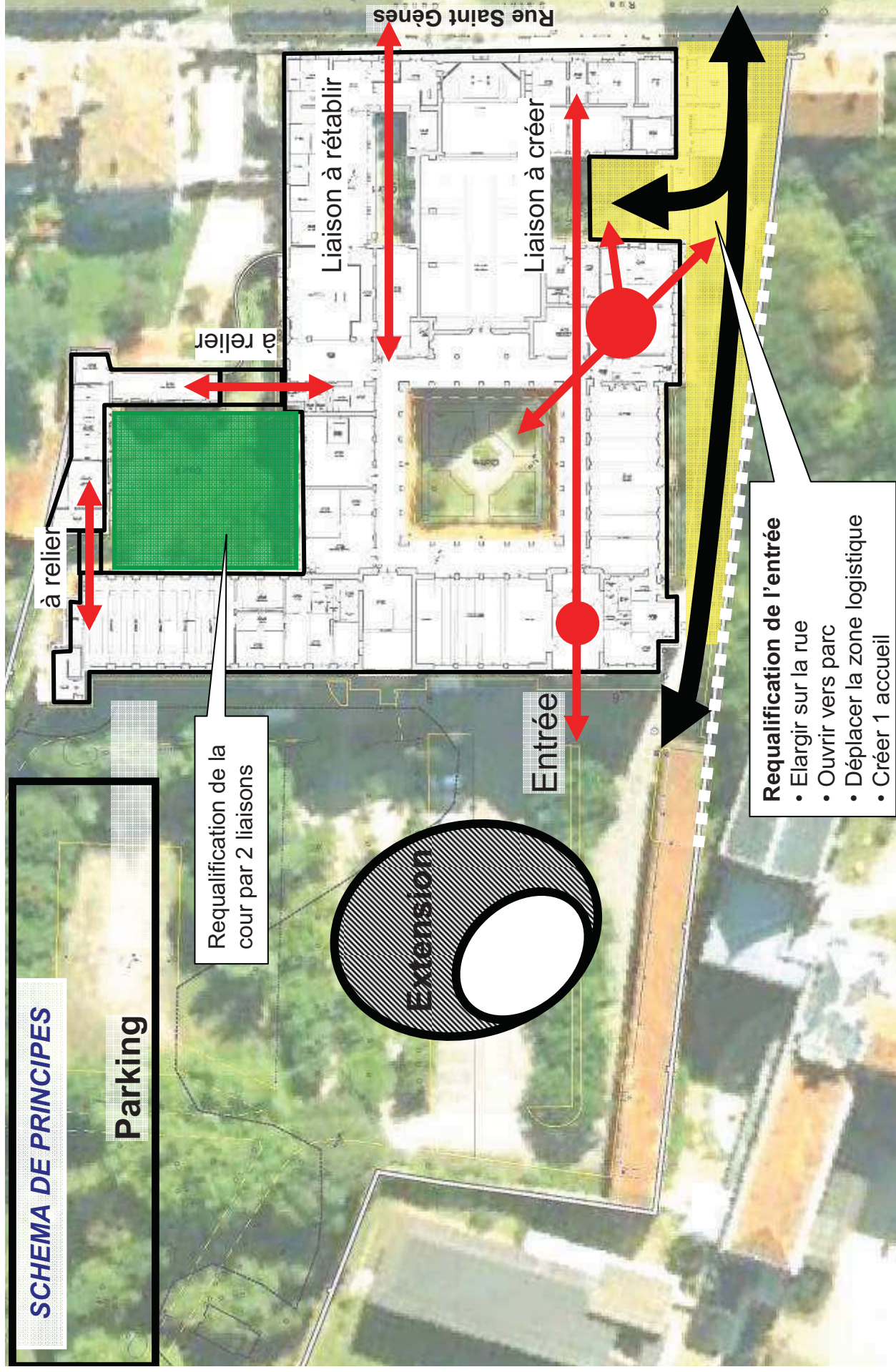
0 250 500 Mètres



LA CUB
Commissariat à l'Égalité du Territoire
www.la-cub.fr

Traitement : © DUSPU
proposé le novembre 2012
source : IGN BD TOPO
Revis_simpl_situ_bx_beaulieu

La Maison Diocesaine de Bordeaux



La Maison Diocesaine de Bordeaux

PROPOSITION - PROJET

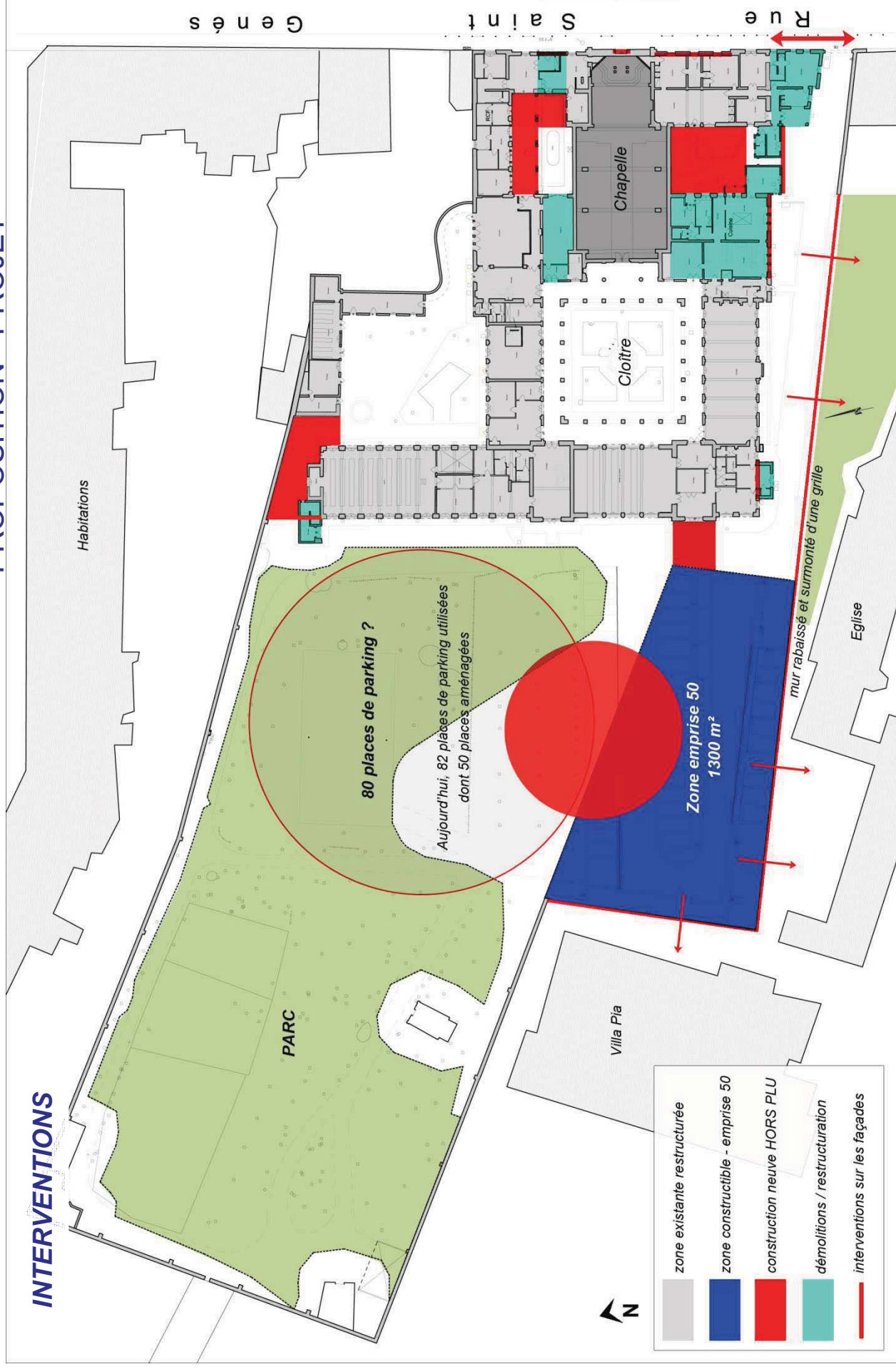
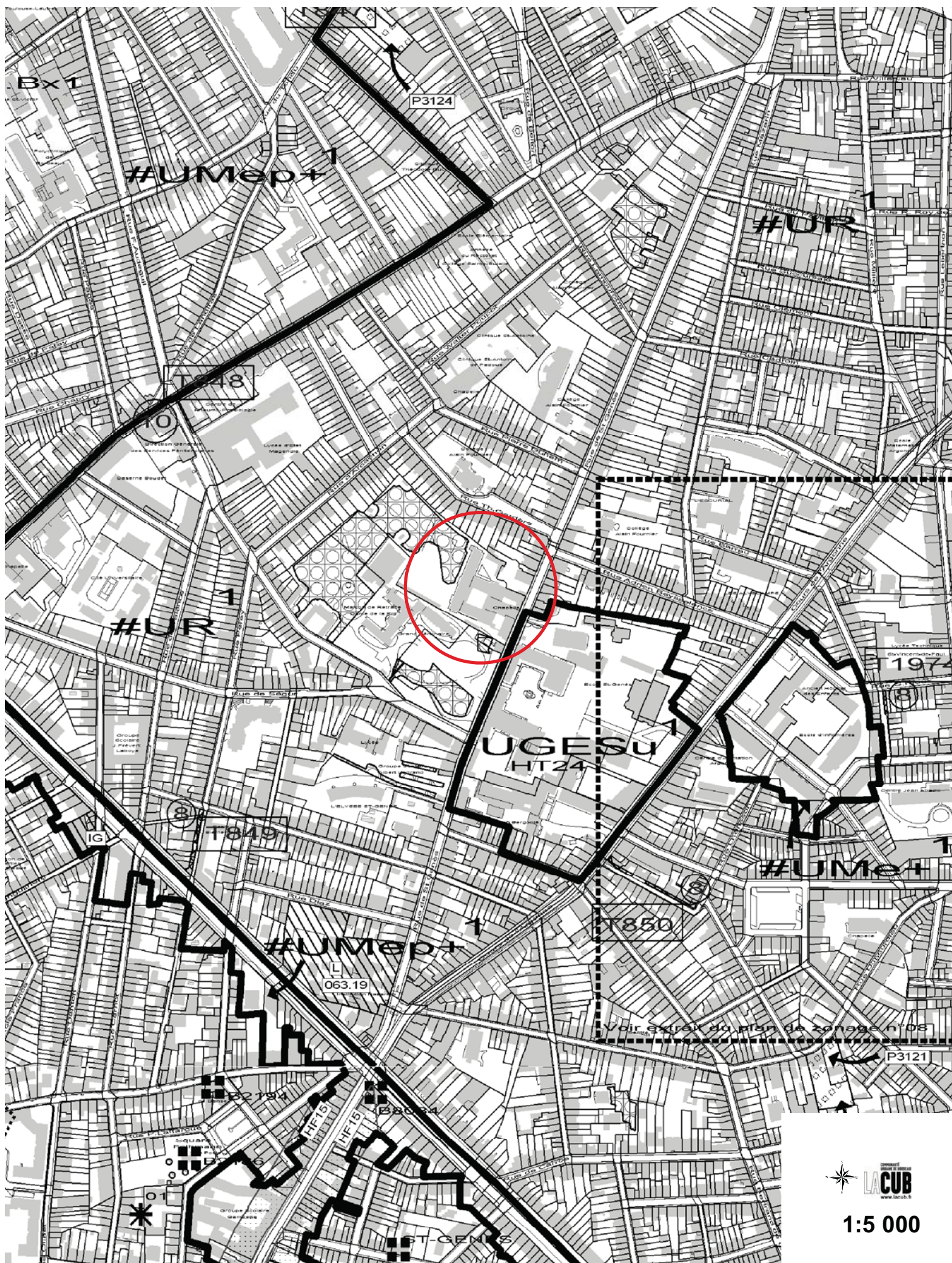


Planche de zonage 34



La Maison Diocesaine de Bordeaux

PLAN PLU
Dispositions particulières au titre de la protection du patrimoine bâti et paysager (article L.123-1-7° du code de l'urbanisme)

PLU.
plan local d'urbanisme
de la Communauté urbaine de Bordeaux
PLU approuvé par délibération du conseil de communauté en date du 21 juillet 2006
Révision simplifiée du 16 décembre 2011

Commune concernée :
BORDEAUX

Echelle : 1/1000
a'urba.
Bordeaux Métropole

Imprimé le 22 novembre 2011 à 18h34




Légende des plans annexés au chapitre 7 au titre de l'article L123-1-7° du code l'urbanisme

-  Limite de la zone UR et du secteur sauvegardé
-  Ensembles urbains protégés au titre de l'article L123-1-7° du code l'urbanisme
 -  Séquences architecturales protégées
 -  Figures urbaines protégées
 -  Perspectives urbaines protégées
-  Constructions ou éléments (clochers, portails ...) protégés au titre du L123.1.7°
- Emprises constructibles**
 -  Emprise 100
 -  Emprise 50
 -  Emprise 0
- Hauteurs maximales autorisées**
 -  Fil de hauteur de façade d'une construction soumise à la règle générale (en mètres)
 -  Fil de hauteur maximale autorisée (en mètres)
 -  Périmètre d'application de la hauteur de façade (en mètres)

